



Déclaration préalable à la CAPD du 4 janvier **2022**

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD des Côtes d'Armor,

Nous allons profiter de cette rare possibilité de s'exprimer en CAPD et commencer par rappeler notre forte opposition à la loi de Transformation de la Fonction publique qui a entraîné notamment la fin des CAPD, pour la gestion des mutations et de l'avancement. Nous siégeons aujourd'hui parce que deux collègues ont eu le courage et l'abnégation de faire un recours, d'autres ont laissé tomber ou n'ont pas osé...

Traditionnellement en début d'année on présente ses vœux, ce que nous faisons. Il arrive aussi qu'il y ait des feux d'artifice. A l'Éducation nationale, nous avons eu de la chance puisque nous avons en quelque sorte eu les deux, grâce à notre ministre et son gouvernement, qui ont décliné une FAQ en fin d'année 2021 et l'autre le 2 janvier 2022, pour une rentrée toujours fixée le 3 janvier. A la limite, nous nous aurions pu accepter de tels délais pour des raisons d'attente d'arbitrage des autorités de santé mais force est de constater que ces arbitrages avaient été rendus assez tôt pour permettre aux ministres O. Véran et JM Blanquer de boucler leurs interviews, de dimanche matin pour le premier (JDD), et dimanche soir pour le second (Le Parisien). Il n'y a pas de comité d'entreprise dans l'Éducation mais il faudrait quand même penser à des offres préférentielles pour lire la presse, c'est important que nos collègues puissent avoir accès au mode préférentiel d'information de notre ministre...

Sincèrement, décaler la rentrée ne serait-ce que d'une ou deux journées aurait quand même permis à nos collègues de préparer plus sereinement la rentrée. Et la reporter d'une semaine aurait sûrement permis d'éviter une aussi forte tension dans la gestion et aurait été bien plus compréhensible au niveau sanitaire... Tout le monde aura bien compris que la priorité n'était pas de protéger les personnels et leurs élèves mais que l'activité économique continue, tout en laissant, toujours et encore, les directrices et directeurs se démerder, plus que jamais même... Désolé, je ne vois toujours pas d'autres termes.

Le nouveau nouveau nouveau protocole repose sur des postulats de communication mais qui sont beaucoup moins faciles à appliquer dans la réalité qu'ils ne le sont à décliner devant des journalistes...

Le premier postulat est que les classes restent ouvertes, sauf que pour que cela soit possible, il faut qu'il y ait suffisamment de personnels et notamment de remplaçants.

C'est une demande forte que le Se-UNSA a porté dès le mois de décembre en déposant une alerte sociale, plus que jamais d'actualité :

Nous disions alors : « L'impossibilité de répartir les élèves dans les autres classes rend le problème visible de tous alors que nous alertons depuis la rentrée sur l'insuffisance du nombre d'enseignants remplaçants. Actuellement le système n'est plus en capacité de faire face aux absences dues à la cinquième vague épidémique et au retour des autres maladies hivernales. »

Cela nous semble encore plus d'actualité... Mais bon il paraît que dans sa grande mansuétude notre ministre va proposer à nos collègues retraités de revenir en classe dans des conditions sanitaires idéales...

La cerise sur le gâteau indigeste étant les autotests à réaliser à J2 et J4 et les déclarations sur l'honneur. Assurément notre ministre et ses conseillers ne savent pas ce qu'est une classe et n'ont pas été informés que dans la réalité il arrive que des enfants malades soient déposés par leurs parents, même en cas de gastro, grippe, fièvre, maux de tête.

Donc même si la plupart des parents joueront le jeu, ce nouveau protocole interroge fortement et il est utile de rappeler qu'en maternelle ou dans d'autres structures spécialisées, les enfants ne portent pas le masque... Et encore faut-il qu'il y ait des tests...

Hier nos représentants du SE-UNSA, reçus en bilatérale au ministère, ont rappelé nos demandes urgentes sur l'évolution de la gestion de crise pour que l'École puisse continuer d'accueillir les élèves sans mettre en danger personnels et élèves, en voici quelques -unes :

- remettre la possibilité de fermeture de classe ou d'établissement dans les décisions à envisager pour stopper au plus vite un cluster
- outiller les directrices et directeurs pour réceptionner les nombreuses attestations sur l'honneur des tests et autotests réalisés par les élèves
- équiper les personnels d'un masque plus protecteur (chirurgical ou FFP2)
- livrer de nouveaux autotests à destination des élèves et des personnels
- rendre prioritaires les personnels quant aux rendez-vous pour le dépistage et la vaccination
- cesser d'exiger un travail en distanciel des personnels asymptomatiques en arrêt pour cause de Covid
- réinstaurer l'acceptation d'autorisation d'absence fréquemment refusées ces dernières semaines.

Nous vous remercions pour votre attention.